

COMMISSION SCOLAIRE EASTERN TOWNSHIPS

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

MARDI, LE 12 NOVEMBRE 2024 – 19H
SALLE DE CONFÉRENCE DE LA CSET
340, RUE SAINT-JEAN-BOSCO
MAGOG (QUÉBEC) J1X 1K9

PROCÈS-VERBAL

Améliorer la littératie et la numératie – Prévenir le décrochage scolaire

COMMISSAIRES		COMMISSAIRES PARENTS	
Gordon Barnett	P	Pam Gougeon	P
Claire Beaubien	P	Sarah Langlois	Z
Sandra Finlay	P	Eliza McKnight	P
Richard Gosselin	P	Jody Murray	P
Gary Holliday	P	COMITÉ DES DIRECTEURS	
Joy Humenuik, vice-présidente	P	Shawn Champigny – Secrétaire général	P
Shawn Jersey	P	Kandy Mackey – Directrice générale	P
Mary-Ellen Kirby	P	Sophie Leduc – Directrice générale adjointe et directrice des services financiers	P
Jonathan Murray	Z	Caroline Dufresne – Directrice des ressources humaines	P
Michael Murray, président	P	Eva Lettner – Directrice de technologies d'enseignement et services pédagogiques	P
Megan Seline	P	Emmanuelle Gaudet – Directrice des services complémentaires	P
Helene Turgeon	P	Éric Plante – Directeur des ressources matérielles	P

ZOOM (Z) – MEMBRES PRÉSENTS (P) – MEMBRES ABSENTS (A)

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président ouvre la séance à 19h01.

2. QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

QUORUM A ÉTÉ ÉTABLI ET PROPOSÉ PAR le commissaire M. Murray afin d'adopter l'ordre du jour du 12 novembre 2024, tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

3. RESPECT DE LA PROCÉDURE DE CONVOCATION DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Le président a déterminé avec le secrétaire général que la procédure de convocation était conforme à l'article 165 de la loi sur l'instruction publique.

Tous les commissaires présents ont reçu la convocation dans les délais prescrits.

4. AFFAIRES NOUVELLES

Le secrétaire général, S. Champigny a présenté ce qui suit :

4.1 Assermentation d'office pour la représentation des parents par le commissaire

**ASSERMENTATION D'OFFICE
PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE EASTERN TOWNSHIPS (CSET)**

I, _____
First name Last name

Domiciled at _____
Domiciliary address

Having been appointed as Commissioner representing parents of the Eastern Townships School Board

_____ for elementary schools

_____ for high schools

_____ at large

_____ for the handicapped students or students with social maladjustments or learning disabilities (SEAC)

make an oath that I will faithfully discharge the duties of my office according to the best of my judgement and ability.

SIGNATURE

Signature of the elected person

Sworn before me, the undersigned, this 12th day of November, 2024 in Magog, Quebec.

Shawn Champigny, Secretary General

Les quatre commissaires représentant les parents, Pam Gougeon, Sarah Langlois, Eliza McKnight et Jody Murray ont été assermentées. Leur formulaire sera envoyé au secrétaire général pour être signé.

Le président du Conseil, M. Murray a expliqué qu'il existe six comités, dont certains sont mandatés par la loi tandis que les autres sont créés au niveau local. Il a été proposé que la même personne préside à la fois le comité de communications et le comité des transports, et que la situation des cinq présidents soit maintenue sur une période d'un (1) an.

Le secrétaire général, S. Champigny a présenté les résolutions suivantes :

4.2 Résolution N° CSET 24-11-10**Structure des comités**

ATTENDU que l'article 193.1 de la loi sur l'instruction publique exige que le conseil des commissaires établisse les comités suivants :

- ✓ un comité de gouvernance et d'éthique;
- ✓ un comité de vérification; et
- ✓ un comité de ressources humaines.

ATTENDU que l'article 185 de la loi sur l'instruction publique exige que chaque commission scolaire établisse un comité consultatif sur les services aux élèves handicapés et aux élèves ayant des problèmes d'adaptation ou de troubles d'apprentissage;

ATTENDU que l'article 188 de la loi sur l'instruction publique exige que chaque commission scolaire qui assure le transport des élèves constitue un comité consultatif sur le transport, dont la composition et le fonctionnement doivent respecter les normes établies par règlement gouvernemental;

ATTENDU que l'article 193.1 de la loi sur l'instruction publique stipule que le conseil des commissaires peut créer d'autres comités pour l'aider dans l'exercice de ses fonctions ou dans l'examen de questions particulières;

ATTENDU qu'à la suite de discussions, la commission scolaire Eastern Townships veut ajouter des comités supplémentaires, notamment un pour les communications et un autre pour les services éducatifs;

ATTENDU qu'il a été décidé de confier la présidence des comités consultatifs des transports et des communications à la même personne pour une période d'un (1) an;

ATTENDU que chacun de ces comités devra élire un président;

ATTENDU que le président de la commission scolaire fait déjà partie du comité exécutif (LIP article 179);

ATTENDU qu'au moins un commissaire représentant les parents doit faire partie du comité exécutif (LIP article 179);

ATTENDU que si aucun commissaire représentant les parents n'a été élu à la présidence d'un comité consultatif, un commissaire représentant les parents doit être élu par ses pairs pour faire partie du comité exécutif;

ATTENDU que le mandat des membres du comité exécutif et les présidents des comités consultatifs (autres que ceux du transport et communications) pour une période de deux (2) ans (LIP article 179);

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire J. Murray que le comité exécutif soit composé des présidents élus des comités consultatifs, y compris le président de la commission scolaire et d'au moins un commissaire représentant les parents.

Adoptée à l'unanimité

4.3 Comité exécutif et comités consultatifs

4.3.1 Résolution N° CSET 24-11-11 **Adoption du processus électoral**

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Jody Murray que la procédure suivante pour l'élection d'un membre au poste de vice-président et de membres du comité exécutif;

Un président des élections et deux scrutateurs doivent être choisis par les membres du Conseil des commissaires.

Si le nombre de candidats est supérieur au nombre requis, une élection est tenue au scrutin secret.

Nominations : les candidats peuvent se présenter ou être proposés par quelqu'un d'autre.

Adoption d'une proposition pour mettre fin aux nominations.

Le Président des élections vérifie dans l'ordre inverse de la nomination auprès de chaque candidat s'il accepte de se présenter comme candidat.

S'il ya plus d'un candidat, une élection est tenue au scrutin secret.

Le candidat ayant obtenu le plus de votes sera déclaré élu.

Les bulletins de vote sont détruits immédiatement après la lecture des résultats.

Adoptée à l'unanimité

4.3.2 Résolution N° CSET 24-11-12

Nomination d'un Président des élections et de deux scrutateurs

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire C. Beaubien et que S. Champigny soit nommé Président des élections et que K. Mackey et S. Leduc soient nommées en tant que scrutatrices.

Adoptée à l'unanimité

4.3.3 Conseil des commissaires – élections à la vice-présidence (article 155.1)

155.1 Le Conseil des commissaires devra nommer, parmi ses membres, le vice-président de la commission scolaire.

Le mandat du vice-président, sauf révocation par un vote d'au moins deux tiers des membres du Conseil des commissaires qui ont le droit de vote, expire en même temps que le mandat du vice-président à titre de commissaire.

Commissaire C. Beaubien nomme Commissaire J. Humenuik

IL EST PROPOSÉ PAR le Commissaire J. Murray que les nominations cessent.

J. Humenuik a acceptée.

Joy Humenuik est élue vice-présidente de la Commission scolaire Eastern Townships.

Adoptée à l'unanimité

4.3.4 Établissement et composition d'un comité exécutif et des comités consultatifs

Tel que stipulé la résolution N° CSET 24-11-10, le comité exécutif sera composé des présidents de tous les comités consultatifs et du président du Conseil des commissaires.

4.3.5 Durée du mandat des membres

Tel que stipulé la résolution N° CSET 24-11-10, la durée du mandat des membres du comité exécutif est d'une période de deux (2) ans.

4.3.6 Élection des présidents des comités consultatifs

Le Président des élections lance un appel à candidatures pour la présidence du comité de gouvernance et d'éthique.

Commissaire J. Humenuik nomme Commissaire G. Barnett

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire S. Jersey que les nominations cessent.

- G. Barnett a accepté.

Gordon Barnett est élu président du comité de gouvernance et d'éthique.

Adoptée à l'unanimité

Le Président des élections lance un appel à candidatures pour la présidence du comité de vérification

Commissaire C. Beaubien nomme Commissaire J. Humenuik
Commissaire Jody Murray nomme Commissaire R. Gosselin

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire S. Langlois que les nominations cessent.

- R. Gosselin a décliné;
- J. Humenuik a acceptée.

Joy Humenuik est élue présidente du comité du comité de vérification.

Adoptée à l'unanimité

Le Président des élections lance un appel à candidatures pour la présidence du comité consultatif des services éducatifs.

Commissaire J. Humenuik nomme Commissaire M. E. Kirby

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire H. Turgeon que les nominations cessent.

- M. E. Kirby a acceptée.

Mary-Ellen Kirby est élue présidente du comité consultatif des services éducatifs.

Adoptée à l'unanimité

Le Président des élections lance un appel à candidatures pour la présidence du comité consultatif de communications et le comité consultatif des transports.

<u>Commissaire M. E. Kirby</u>	nomme	<u>Commissaire H. Turgeon</u>
<u>Commissaire G. Holliday</u>	nomme	<u>Lui-même</u>

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Jody Murray que les nominations cessent.

- H. Turgeon et G. Holliday ont acceptés.

Helene Turgeon est élue présidente du comité consultatif de communications ainsi que du comité consultatif des transports.

Adoptée à l'unanimité

Le Président des élections lance un appel à candidatures pour la présidence du comité consultatif des ressources humaines.

<u>Commissaire J. Humenuik</u>	nomme	<u>Commissaire C. Beaubien</u>
--------------------------------	-------	--------------------------------

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire E. McKnight que les nominations cessent.

- C. Beaubien a acceptée.

Claire Beaubien est élue présidente du comité consultatif des ressources humaines.

Adoptée à l'unanimité

4.3.7 Élection d'un commissaire représentant les parents au comité exécutif

Si aucun commissaire représentant les parents n'a été élu à la présidence d'un comité consultatif, un commissaire représentant les parents doit être élu par ses pairs pour faire partie du comité exécutif.

<u>Commissaire P. Gougeon</u>	nomme	<u>Elle-même</u>
<u>Commissaire Jody Murray</u>	nomme	<u>Commissaire E. McKnight</u>
<u>Commissaire S. Langlois</u>	nomme	<u>Elle-même</u>

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire S. Finlay que les nominations cessent.

- C. Beaubien, E. McKnight et P. Gougeon ont acceptées.

Eliza McKnight est élue commissaire représentant les parents au comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité

Pour résumer, le comité exécutif sera composé de huit (8) commissaires suivants et du président de la commission scolaire :

Président	Michael Murray
Vice-présidente	Joy Humenuik
Président du comité de gouvernance et d'éthique	Gordon Barnett
Présidente du comité de vérification	Joy Humenuik
Présidente du comité des services éducatifs	Mary-Ellen Kirby
Présidente du comité des ressources humaines	Claire Beaubien
Présidente du comité de transport et de communications	Helene Turgeon
Commissaire représentant les parents au comité exécutif	Eliza McKnight

4.4 Comité de révision (selon la politique P023-1 de la CSET)

En vertu de l'article 11 de la Loi sur l'instruction publique, le comité établit un comité de révision composé de cinq membres et de suppléants qu'il nomme chaque année.

4.4.1 Établissement et composition du comité de révision

Selon la politique P023-1 de la CSET, l'établissement et de la composition du comité de révision sont les suivants :

- Trois commissaires élus ou nommés en vertu de la Loi sur les élections scolaires (L.R.Q., c. E-2.3);
- Un commissaire représentant les parents;
- Un administrateur de la commission (école, centre ou un administrateur du bureau central), non-affilié avec l'école ou le centre concerné.

4.4.2 Durée du mandat des membres

Selon la Loi sur l'instruction publique, la durée du mandat des membres du comité de révision est d'une période de deux (2) ans.

4.4.3 Nominations des membres

Le Président des élections lance un appel à candidatures aux commissaires en tant que membres du comité de révision.

<u>Commissaire G. Barnett</u>	nomme	<u>Lui-même</u>
<u>Commissaire S. Jersey</u>	nomme	<u>Lui-même</u>
<u>Commissaire J. Murray</u>	nomme	<u>Lui-même</u>
<u>Commissaire H. Turgeon</u>	nomme	<u>Elle-même</u>

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire E. McKnight que les nominations cessent.

- S. Jersey a décliné;
- G. Barnett, J. Murray et H. Turgeon ont acceptés.

Gordon Barnett, Jonathan Murray et Helene Turgeon sont élus en tant que membres du comité de révision.

Adoptée à l'unanimité

Le Président des élections lance un appel à candidatures pour un commissaire représentant les parents du comité de révision.

Commissaire P. Gougeon nomme Elle-même

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik que les nominations cessent.

- P. Gougeon a accepté.

Pam Gougeon est élue en tant que membres du comité de révision.

Adoptée à l'unanimité

4.4.4 Nominations des membres suppléants

Le Président des élections lance un appel à candidatures pour deux commissaires suppléants en tant que membres du comité de révision.

Commissaire J. Humenuik nomme Commissaire S. Jersey
Commissaire M. Murray nomme Commissaire R. Gosselin

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gosselin que les nominations cessent.

- R. Gosselin a décliné;
- S. Jersey a accepté.

Shawn Jersey est élu commissaire suppléant en tant que membre du comité de révision.

Adoptée à l'unanimité

Le Président des élections lance un appel à candidatures pour un commissaire représentant les parents en tant que membre suppléant du comité de révision.

Commissaire Jody Murray nomme Elle-même

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik que les nominations cessent.

- Jody Murray a accepté.

Jody Murray est élue commissaire représentant les parents en tant que membre suppléant du comité de révision.

Adoptée à l'unanimité

Pour résumer, les membres du comité de révision sont les suivants :

Commissaires : Gordon Barnett Jonathan Murray Helene Turgeon	Commissaire représentant les parents : Pam Gougeon
Deux commissaires suppléants : Shawn Jersey Richard Gosselin	Un commissaire suppléant représentant les parents : Jody Murray

4.5 Résolution N° CSET 24-11-13

Libération du Président des élections et des deux scrutateurs et destruction des bulletins de vote

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire M. E. Kirby de libérer le président des élections et des deux scrutateurs de leurs fonctions et de détruire les bulletins de vote.

Adoptée à l'unanimité

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Maude Fauteux

Enseignante :

Ma question porte sur la coupure de la francisation : le ministre de l'Immigration a mentionné qu'il n'y avait pas de coupures, mais que les CSS et les commissions scolaires avaient mal géré leur budget. Pourquoi les DG ne sont-ils pas défendus?

M. Murray

Président :

Nous sommes fondamentalement conscients que le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) prétend qu'il n'y a pas de coupures dans le budget de la francisation. Ils ont ramené le financement au niveau du début de la pandémie, qui était beaucoup plus bas qu'aujourd'hui. Selon les directives du MEQ, on ne peut pas réaffecter des fonds, donc on ne peut pas enlever des fonds à d'autres programmes.

Maude Fauteux

Enseignante :

Les étudiants sont prêts à apporter leur contribution. Est-ce possible?

M. Murray

Président :

Nous voulons proposer des alternatives, mais celle-ci n'a pas été étudiée pour l'instant.

Maude Fauteux

Enseignante :

Le 1^{er} juillet 2024, les enseignants ont reçu un contrat d'un (1) an. En septembre, nous avons reçu une lettre mentionnant que le contrat prendrait fin en novembre 2024. La commission scolaire était-elle au courant lorsque les lettres ont été envoyées et pourquoi n'a-t-elle rien dit avant?

M. Murray

Président :

Les budgets préliminaires n'ont été reçus le 7 juillet 2024 après l'envoi des lettres. Compte tenu de la période estivale, il a été difficile d'obtenir des informations complémentaires de la part du gouvernement. Les informations ont été envoyées dès que nous avons pu obtenir des informations plus précises.

Maude Fauteux

Enseignante :

Une pétition a été envoyée à l'Assemblée nationale. Nous aimerions ajouter la CSET à la pétition.

M. Murray

Président :

Nous allons y réfléchir.

Timothy Croteau

Enseignant & et président de l'union ATA :

L'ATA félicite tous les nouveaux commissaires et demande si les notes des sous-comités peuvent être rendues publiques?

M. Murray

Président :

Ce n'est pas vraiment décisionnel. Les notes des sous-comités ne sont pas rendues publiques. Toutefois, ils formulent des recommandations qui pourraient être présentées au Conseil des commissaires, qui est public.

Martin Roberts

Représentant de l'ATA :

Existe-t-il un code de conduite dans nos écoles qui s'aligne sur celui de la commission scolaire? Avez-vous un intérêt?

M. Murray

Président :

Il s'agit d'une proposition intéressante. Nous l'examinerons.

Peter Maingot

Enseignant MVHS & représentant de l'ATA :

Vous envisagez d'engager un coach pédagogique? L'ancien directeur des ressources humaines, Jeff Pauw, serait idéal, car il y a de l'expérience dans les écoles en tant qu'enseignant et dans les ressources humaines.

M. Murray

Président :

Nous vous remercions de votre suggestion. Nous en tiendrons compte.

Linda Mireault

Enseignante Sutton & représentante de l'ATA :

Carrières éducatives au Québec : Le bien-être des élèves et du personnel est affiché sur le site Web de la CSET. Le personnel ressent le contraire de ce qui est projeté sur le site Web. Les budgets semblent s'être dissipés.

M. Murray

Président :

C'est un commentaire intéressant. Je vous remercie d'avoir exprimé votre inquiétude. Nous n'étions pas au courant de la réduction des budgets de notre personnel. Il est inquiétant d'entendre ces impressions. Nous vous avons entendu et nous allons nous renseigner pour améliorer la situation.

6. AJOURNEMENT

Tous les sujets ayant été épuisés, la commissaire M. E. Kirby recommande d'ajourner la réunion à 20h19.

Shawn Champigny
Secrétaire général

Michael Murray
Président

SC/gm
12.11.2024